



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 SEPTEMBRE

Les élus observent une minute de silence en mémoire de M. Jean-François Carrer, décédé le 2 septembre dernier, élu plouvornéen - et notamment Adjoint au Maire - de 1989 à 2008. M. Jean-François Carrer était également impliqué dans le milieu associatif en étant président de l'Association Sportive et Culturelle de Plouvorn.

Pôle Animation

En préambule de la réunion, les **six animateurs communaux** se sont présentés à l'assemblée ; avec le détail de l'organisation et du fonctionnement du Pôle Animation et leurs missions respectives. Des heures supplémentaires sont accordées sur un poste d'animateur pour assurer des animations complémentaires à la Bibliothèque-médiathèque, le cyberspace et les projets de ludothèque.

Le compte-rendu de la réunion du **Conseil Municipal du lundi 5 juillet 2021** est approuvé avec cinq voix contre des élus de la liste Plouvorn Autrement pour Tous : la délibération portant sur la création du lotissement communal de Kerriou ne reprend pas les termes énoncés en Conseil Municipal.

Espace Rural

Les élus acceptent l'aliénation d'une portion de la **voie communale N° 1 à « Kermengouez »** pour environ 25 m², bordant la propriété familiale des Consorts Prigent, pour un prix d'1 €/m². Les frais de bornage et de notaire sont à la charge des demandeurs.

Aménagement du Bourg

Les élus acceptent la modification de la programmation annuelle des travaux de réfection de l'**éclairage public**. Sur 2021, les secteurs de Croas-Hir et de l'Allée de Pont-Pol sont inscrits avec un reste à charge communale de 12.700 €.

Les élus acceptent de solliciter les services du département au titre du dispositif « Patrimoine et Cadre de Vie » pour participer au **financement des travaux d'aménagement du bourg** : le taux est de 25 % avec plafond de subvention de 75 000 €.

Il est décidé de créer un **lotissement communal au terrain Kerriou** situé dans l'agglomération entre le Carrefour Contact et le centre-bourg.

Le transfert à l'échelon intercommunal des compétences des services publics d'alimentation en eau potable et d'assainissement est accepté par les élus au 1er janvier 2024.

Intercommunalité

Cf. page suivante « Réseau des bibliothèques médiathèques ».

État Civil

NAISSANCES

Emma ROUE

19 rue des Lichens

Léo et Lucas MAI

3 rue Capitaine de Menou

Tom CALDERONI

22 rue des Figuiers

MARIAGES

Céline MORIZUR et Romain JEZEQUEL,

6 impasse de Lanorgant

DECES

Marie BODERIOU, 93 ans

Résidence Saint Roch

Victoire COMBOT, 90 ans

5 Rue des Bruyères

Jean, François CARRER, 67 ans

Quivigerez

Madeleine LE RUE, 92 ans

22 rue Bel air

Personnel Communal

Le renouvellement du contrat d'**assurance statutaire** est validé auprès de la CNP Assurances/ Courtier SOFAXIS pour la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2025

Les services du Centre de Gestion du Finistère de la Fonction Publique Territoriale nous suivent et nous conseillent à ce sujet.

Accueil de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H.)

Le **budget primitif** pour cette année 2021 est adopté à hauteur de 25.100 Euros en dépenses comme en recettes de fonctionnement. Le règlement des prestations à l'aide des **chèques-vacances et des tickets CESU** est entériné par les élus.

Bâtiments communaux

Le **bureau des animateurs** est complété en équipements avec un nouveau bureau, fauteuil de bureau et un ordinateur portable, pour un budget de 1.030 €.H.T.

En fin de réunion sont échangés divers sujets entre les élus.

Intercommunalité

Les élus approuvent la tarification unique des abonnements pour l'accès au réseau des **Bibliothèques-médiathèques** du Pays de Landivisiau dont Plouvorn dès le 22 septembre 2021.

Type d'abonnement	Catégories d'abonnés	Tarif
Individuel / annuel	Individuel à partir de 26 ans	10 euros
	Individuel : <ul style="list-style-type: none"> moins de 26 ans, bénéficiaire des minima sociaux, demandeur d'emploi et allocations spécifiques 	Gratuit
Professionnels et collectivités / annuel	Enseignants, ATSEM, assistants maternels, animateurs de loisirs dans le cadre de leur travail uniquement	Gratuit

#Simplification

**DU NOUVEAU
POUR MES DÉMARCHES !**

la carte d'identité

**UNE DÉMARCHÉ
+ RAPIDE + SIMPLE
UNE CARTE D'IDENTITÉ + SÛRE**

1. Pour gagner du temps, je peux faire ma pré-demande de carte d'identité sur ants.gouv.fr
2. Lorsque je me rends en **mairie** pour déposer mon dossier, l'agent scanne ma **photo** et numérise mes **empreintes**.
3. Je reçois un **SMS** lorsque ma carte est disponible. **Je vais la retirer** à la mairie dans laquelle j'ai déposé ma demande.

demarches.interieur.gouv.fr

CARTE D'IDENTITÉ
MES DÉMARCHES
à portée de clic!

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

CARTES D'IDENTITE ET PASSEPORTS

La commune de Plouvorn ne peut pas délivrer les cartes d'identité et les passeports. Seules les mairies dotées d'une station biométrique pour la prise d'empreinte sont habilitées à le faire.

Ainsi pour toutes demandes de carte d'identité ou de passeport, merci de **prendre rendez-vous à la mairie de Landivisiau (02 98 68 00 30 ou de Morlaix (02.98.63.10.10))**.

Une pré-demande est à faire en ligne sur le site www.ants.gouv.fr

REPAS DES AINES

Le repas du CCAS organisé pour les Plouvornéens de 70 ans et + aura lieu le **vendredi 5 novembre** à l'Espace Culturel du plan d'eau. Les inscriptions sont à faire en mairie avant le 27 octobre. Le passe sanitaire est obligatoire et sera contrôlé à l'entrée de la salle le jour du repas.



LE DISPOSITIF ARGENT DE POCHE REVIENT

Une nouvelle mission « **argent de poche** » destinée aux jeunes Plouvornéens de 15 à 17 ans est mise en place durant les prochaines vacances scolaires.

Le dossier d'inscription est à prendre en mairie ou sur le site internet de la mairie.

Les travaux proposés pour cette mission sont l'entretien du cimetière et la mise en place du couvert + le service au repas du CCAS.

DON DU SANG

La collecte de sang aura lieu le **vendredi 8 octobre de 8h30 à 12h30** à la salle polyvalente Jacques de Menou.

Inscription préalable sur : www.dondesang.efs.sante.fr



A LA MAISON DE L'ENFANCE

RELAIS PETITE ENFANCE :

Matinées d'éveil les lundis 4 et 18 octobre à 10h.

BULLE & PART'ÂGE (lieu d'accueil enfant-parent) : le samedi 9 octobre de 10h00 à 12h00 Contact : 02.98.24.97.15.

RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES : Les permanences administratives du relais se font (sur rendez-vous) à la demande des familles ou des assistantes maternelles sur l'ensemble du territoire. Contact : 02 98 24 97 15

HALTE GARDERIE 1000 PATTES : Tous les mardis et vendredis à Plouvorn, de 8h30 à 17h30. Contact : 06.64.22.28.14 / 02.98.68.42.41.

ANIMATION CONTE avec Monique Castel , le 21 octobre à 10h15

PERMANENCE ACTION SOCIALE

Nadia CRENN, Adjointe à l'Action Sociale, vous recevra en mairie sur rendez-vous, le samedi 23 octobre de 10h à 12h. Tél : 02.98.61.32.40

PERMANENCES MAISON DU GUÉVEN

ADMR DU HAUT LEON : les 1^{ers} et 3^{èmes} mardis du mois de 10h à 12h. Tél : 02.98.19.11.87.

ALDS : 1^{ers} et 3^{èmes} jeudis de 9h à 12h. Tél : 02 98 69 49 60 ou contact@alds.una29.fr ou www.alds.bzh.

SECOURS POPULAIRE : permanence, le 3^{ème} mercredi du mois - Contact : 07 69 36 39 06.

CDAS (assistante sociale), permanence sur RDV. Contact : 02.98.68.11.46.

Agir ABCD PLUME NUMÉRIQUE : Aide dans vos démarches personnelles (courriers, déclaration par internet, ...) permanence dernier lundi de chaque mois de 9h30 à 11h30, prendre RDV au 02.98.68.67.60.

MISSION LOCALE : permanence les 2^{ème} et 4^{ème} vendredis de chaque mois, sur RDV.

Contact : 02.98.15.15.50.

LES VOIX D'HEMERA, centre d'écoute et de soutien psychologique: permanence les mardis de 9h30 à 12h30 sur rdv au 07.80.37.43.30



Photo : à gauche, Marie-Christine PICHON, élue en charge du centre de loisirs et Sandrine FAOU, ancienne présidente

Soirée de clôture de l'association centre aéré

Le Centre de loisirs géré jusqu'à présent par l'association centre aéré est passé en régie communale. Les présidentes ont organisé le vendredi 10 septembre une soirée conviviale pour remercier les membres du bureau, les animateurs, la comptable ainsi que les élus. Il est important de rappeler l'implication de tous les bénévoles et le travail remarquable des présidentes Véronique Faou, Swany Geffray et en particulier de Sandrine Faou pour ses 14 années de responsabilité au sein de l'association. C'est dans une ambiance sympathique que tous les participants se sont quittés.

Programmation ESPACE CULTUREL DU PLAN D'EAU

Billets en vente chez Lydie, café du centre, réservation conseillée
7 euros plein tarif, 3 euros tarif réduit, moins de 12 ans gratuit
www.animations-plouvorn.com / 06 74 01 54 70

Dimanche 10 octobre à 16h

2000 km, c'est la distance entre le Mont-Saint-Michel et Saint-Nazaire par la côte. Nous sommes sur le Sentier des Douaniers, le fameux GR 34. C'est le défi que s'est lancé le breton, natif du bord de mer : parcourir ce périple à pied ! De la baie du Mont-Saint-Michel à Saint-Malo, du Cap Fréhel aux falaises de Plouha, de la côte de Granit Rose aux Abers, de la Presqu'île de Crozon au Cap Sizun, du Pays Bigouden au Golfe du Morbihan, des marais salants de Guérande à l'embouchure de la Loire, la côte bretonne dévoilera, dans toute sa beauté sauvage, la richesse du paysage marin, l'environnement, les activités humaines, l'histoire, le patrimoine, les fêtes locales, les traditions... 2000 km de sueur, 2000 km de bonheur !

Dimanche 17 octobre à 15h30

La compagnie LES BONS JOURS ENSEMBLE Présente : Le père, une comédie de Florian ZELLER

"André n'est plus tout jeune. C'est ce qui pousse Anne, sa fille, à lui proposer de s'installer dans le grand appartement qu'elle occupe avec son mari. Elle croit pouvoir aider ce père qu'elle a tant aimé, mais les choses ne se passent pas tout à fait comme prévu : celui qui pose ses valises chez elle se révèle être un personnage étonnant, haut en couleur, et pas du tout décidé à renoncer à son indépendance..."



TENNIS DE TABLE

Les soirées du mercredi en tennis de table reprennent.

Tous les pongistes, des débutants aux confirmés sont les bienvenus.

Rendez-vous tous les mercredis à 20h30 à la salle de tennis « Espace Jacques de Menou » à Plouvorn.

Pour plus d'infos tél : 07 71 92 50 83



COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Le lundi 1er novembre étant férié, la collecte des ordures ménagères dans les quartiers de Plouvorn, habituellement effectuée le lundi, aura lieu cette semaine-là le jeudi 4 novembre. Les conteneurs devront être présentés la veille au soir.

COUPURES DE COURANT POUR TRAVAUX

Horaires des coupures :

Mardi 2 novembre 2021 de 14h00 à 15h30

Quartiers ou lieux-dits :

ANCIEN DEPOT LE SCANFF	LIEU DIT PORSMEUR
LIEU DIT COAT CRENN	TROMEUR
LIEU DIT PEN AR C HOAS	LIEU DIT TREGONNEC
N3 LIEU DIT LOC EVRY	LIEU DIT CREACH LOUM
LIEU DIT CROAZ KERAVEL	N3, N1 LIEU DIT CROAS AR BORN
LOCREVY	LIEU DIT MEZOHAL
PEN AR HOAS	LIEU DIT TROMEUR



HAIES

Merci de bien vouloir respecter la taille des haies :

Hauteur à respecter scrupuleusement :

1,60 m en limite de voie publique

1,80 m en limite de mitoyenneté



RAMASSAGE DES DEJECTIONS CANINES AU PLAN D'EAU

Nous vous rappelons qu'outre le fait que les chiens doivent être tenus en laisse, leurs déjections doivent être ramassées. Des sacs sont à dispositions aux entrées du plan d'eau. Plus largement, les déjections canines sont interdites sur les trottoirs, les voies publiques, les espaces verts et les espaces de jeux publics.

BASCULE ZONE DE KERABELLEC

Suite à une vérification de la bascule par la société « Precia-Molen », la bascule doit être réparée et n'est pas utilisable pour le moment.

TRIBUNE DE LA LISTE "PLOUVORN AUTREMENT"

Lors du Conseil Municipal de septembre, les élus de la majorité ont voté la création du « Lotissement communal Kerriou ». L'ancien maire aspirait déjà à acquérir ce grand terrain et lors de son mandat, le PLU avait été modifié en ce sens. Prévu sur un terrain de 76 704 m², situé entre la zone commerciale et le centre bourg, ce projet prévoit la construction de 180 logements dont 20 % de logements sociaux.

Pour une commune de notre taille, ce projet nous interpelle :

- . Les méthodes employées pour y parvenir nous laissent perplexes (expropriation, absence de débats ou de commissions, délibérations erronées, ...).
- . Quelle anticipation pour le futur de notre commune ? Aurons-nous les structures nécessaires pour accueillir les habitants : scolaire, médical, garde d'enfants ...
- . Une sururbanisation du site provoquera un déséquilibre certain de notre bourg rural.

Depuis le début de notre mandat, de nombreux plouvornéens nous contactent pour des difficultés rencontrées, parfois dans l'impasse avec la municipalité. Notre priorité reste de vous soutenir et de vous garantir nos disponibilités. Notre projet « #plouvornetmoi » est en cours, n'hésitez pas en prendre connaissance sur notre site Internet et à nous contacter en cas de besoin. <http://liste.plouvorn.autrement.free.fr/>.

Ph. BRAS, M. KERMOAL, I. OELHER, Ph GUILLERM, D. GRALL.





Le 6 octobre 2021

LA MAJORITE PROCHE DES PLOUVORNEENS

Interpellée par les propos diffamatoires parus dans « L'EDITO » diffusé par l'Opposition municipale présidée par Monsieur Philippe BRAS, la Majorité élue souhaite rétablir la vérité auprès des Plouvornéens.

Les 17 colistiers de la Majorité et le Maire sont solidaires dans leur action et leur volonté de mener à bien les projets pour la commune de Plouvorn. Ils sont assidus aux réunions des commissions et débattent sereinement, sans polémique, pour faire avancer le collectif. Lors des conseils municipaux, leurs décisions sont proposées par le Maire, puis elles sont soumises au vote de l'ensemble des élus.

Le personnel des services administratifs réunit toutes les compétences requises pour accompagner la population dans ses démarches et répondre aux interrogations. Les fiches de liaison ont été mises en place dans un but d'efficience afin d'apporter des réponses dans les meilleurs délais. Les élus de la Majorité sont également disponibles pour répondre aux demandes de la population et faire le lien avec les personnes et/ou services concernés.

1) « Les lettres corbeaux » :

Les élus de la Majorité ont dénoncé avec force de tels agissements.

Ils souhaitent que l'enquête, toujours en cours, menée par la gendarmerie, puisse être rapidement résolue.

2) Terrain KERRIOU :

Il n'y a jamais eu de procédure d'expropriation !

L'Etablissement Public Foncier (EPF) a été informé des propos tenus par l'Opposition à son égard. Ce projet de lotissement étalé sur 10 ans minimum, comme les derniers lotissements, va déjà permettre de maintenir les effectifs scolaires. Comme tout projet d'une telle envergure la présence d'un assistant à maîtrise d'ouvrage est primordiale. Son rôle est d'accompagner la commission dans sa réflexion. La présence d'une personne compétente extérieure et objective ne peut qu'être bénéfique. Cette démarche est logique et salutaire.

3) Aménagement du bourg :

Réflexion étalée sur 6 ans avec divers ateliers participatifs. 25 membres plouvornéens dans la commission dont 15 élus (3 de l'Opposition), 10 plouvornéens non élus motivés par la réflexion : 2 artisans, 3 commerçants, 1 agriculteur.

Suite au contexte COVID-19, quelques points techniques (état des réseaux souterrains) ont pris du retard.

Un planning détaillant le programme des travaux de cette aménagement sera diffusé.

4) Pierres de l'Hôtel du Commerce :

Ces pierres ne sont pas en décharge mais stockées sur une plateforme communale afin d'être possiblement réutilisées pour les futurs projets.

5) Précisions concernant quelques chiffres annoncés :

- Remboursement ancien Shopi et Hôtel du Commerce : 388 371 euros TTC et non 394 882 euros.
- Rénovation thermique et acoustique de la mairie : 16 930 euros TTC engagés et non 26 231 euros HT.

Chiffres issus du « suivi des investissements 2021 par commission » et transmis le 02/09/2021 aux 13 membres de la commission des finances, dont 3 membres de l'Opposition.

A noter que, suite à un estimatif, le montant de 300 000 euros correspond à l'emprunt réalisé pour le renouvellement de canalisations d'eau potable et assainissement dans l'attente de devis précis.

6) Priorité d'investissement :

- Les toilettes de l'école : le bâtiment n'appartenant pas à la commune, les travaux de réaménagement ne relèvent pas du domaine de la mairie. A noter que les relations avec les responsables de l'école sont très régulières et excellentes.
- Eco-pâturage : 3 élus de l'Opposition ont voté pour et 2 se sont abstenus.
- Future Halle : les 5 élus de l'Opposition ont voté pour la mission de la maîtrise d'œuvre.

7) Traversée du bourg :

Hormis le langage d'écriture, aucune différence entre la Majorité et l'Opposition.

Cette mise en place va s'effectuer lors du début des travaux (début 2022).

En conclusion :

Un grand remerciement et de l'encouragement aux associations qui animent la commune, qu'elles soient sportives ou culturelles. Avec une année à venir riche en programmation culturelle, avec notamment l'ASC soutenue par la commune et qui propose plusieurs spectacles, concerts ou films documentaires.

Les élus et agents de la commune sont à votre écoute pour développer ENSEMBLE l'avenir de Plouvorn.

Gilbert MIOSSEC, Maire
et ses 17 colistiers élus de la Majorité



La société "Albizia Paysage" représentée par Benjamin PAUC s'est installée à Plouvorn et vous propose l'entretien et la création de parcs et jardins :

Contrat annuel, Tonte, Tailles de haies et d'arbustes, la conception de massifs, la création de terrasses, palissades / clôtures mais aussi de l'élagage et abat-tage.

La prise de rendez-vous s'effectue par téléphone et mail.

37 Rue Lambader, 29420 PLOUVORN

Tél : 06.33.88.92.47

albiziapaysage29@gmail.com

<https://albiziapaysage29.wixsite.com/santec>

Mairie

www.plouvorn.com

Rue du Gueven, 29420 PLOUVORN

Tél. 02.98.61.32.40

Fax. 02.98.61.37.87



E-Mail : commune-de-plouvorn@wanadoo.fr

Articles Plouvorn Infos
à transmettre par mail à la Mairie
pour le 15 de chaque mois.